

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 26 MAI 2020

OBJET : CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

L'an deux mille vingt, et le vingt-six mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis à l'annexe de la Mairie, 110 Place des Platanes, sous la présidence de Monsieur LAMOTE Jean-Baptiste, le plus âgé des membres du conseil, sur convocation adressée par le Maire sortant, DIRIBARNE Jean-Paul le 19 mai 2020.

PRESENTS : Maïder BEHOTEGUY - Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE – Odette DIBON-CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2,

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

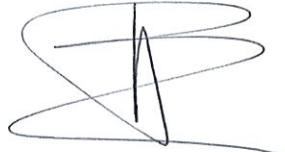
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à huis-clos

DÉCIDE la création de 4 postes d'adjoints.

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY



Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 28 mai 2020 et de sa transmission en Préfecture le 28 mai 2020.